

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers

présents : 26  
votant : 27  
en exercice : 27

L'an deux mille huit  
le lundi 07 avril 2008 à 19H00  
Le Conseil Municipal de SIGEAN  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire  
à la mairie, sous la présidence de Monsieur Roger COMBES, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : mardi 1<sup>er</sup> avril 2008.

**Présents** : Roger COMBES, Maire ; Liliane KHLOUDEEFF ; Roger MIAILHE ; Agnès BARADON ; Gérard PI ; Nadine SANJUAN ; Jean-Pierre CIRES ; Ida FERRERES ; Gilles DANJARD ; Bernadette BRUIN ; Constantino MUNOZ ; Nadine TOLEDO ; Claude GINIES ; Corinne ROBERT ; Fabrice MARTINEZ ; Jérôme JURADO ; Brigitte CARBOU ; Christophe CATHALA ; Conception BAUDOIN ; Béatrice ARMANGUE ; Jacques MOURRUT ; Didier MILHAU ; Brigitte CAVERIVIERE ; Zina VIARD ; Serge LALLEMAND ; Marcel CAMICCI.

**Représentés** : Michel JAMMES par Zina VIARD.

Madame Agnès BARADON a été nommée secrétaire.

Monsieur Le Maire, après avoir remercié l'assistance présente, informe l'assemblée de la démission de Corinne RODIER, conseillère municipale, et de son remplacement par Marcel CAMICCI.

Le compte-rendu de la séance du 22 mars dernier est ensuite approuvé.

**I Attribution des délégations.**

Monsieur Le Maire fait part au conseil des différentes délégations de fonctions qui seront attribuées par arrêté municipal aux adjoints.

Les fonctions déléguées sont les suivantes :

- 1<sup>er</sup> Adjoint : Roger MIAILHE  
Budget et finances communales.
- 2<sup>e</sup> Adjoint : Liliane KLOUDEEFF  
Affaires sociales, solidarité, petite enfance.
- 3<sup>e</sup> Adjoint : Gérard PI  
Urbanisme et Aménagement.
- 4<sup>e</sup> Adjoint : Nadine SANJUAN  
Economie, Artisanat, commerce, viticulture, tourisme.

- 5<sup>e</sup> Adjoint : Jean-Pierre CIRES  
Ecologie et environnement, services techniques / travaux, police municipale / sécurité.

- 6<sup>e</sup> Adjoint : Agnès BARADON  
Enseignement et éducation, culture, communication.

- 7<sup>e</sup> Adjoint : Gilles DANJARD  
Animation et festivités.

- 8<sup>e</sup> Adjoint : Ida FERRERES  
Vie associative, jeunesse, centres de loisirs.

Les adjoints seront assistés par les conseillers municipaux en fonction des besoins et des compétences.

## **II Désignation des délégués dans les organismes extérieurs et dans les structures intercommunales.**

Monsieur Le Maire propose de procéder à l'élection des délégués chargés de représenter la commune dans les différentes structures intercommunales et organismes extérieurs.

Les délégués élus sont les suivants :

- Communauté des Communes Corbières en Méditerranée :

Roger COMBES  
Roger MIALHE  
Jean-Pierre CIRES  
Gérard PI  
Liliane KLOUDEEFF  
Nadine SANJUAN  
Fabrice MARTINEZ

- Parc Naturel Régional de la Narbonnaise en Méditerranée :

<u>Titulaires :</u>	<u>Suppléants :</u>
Roger COMBES	Roger MIALHE
Fabrice MARTINEZ	Agnès BARADON
Gilles DANJARD	Nadine SANJUAN

- Littoral Sud-Audois :

<u>Titulaires :</u>	<u>Suppléants :</u>
Roger COMBES	Claude GINIES
Roger MIALHE	Nadine SANJUAN

- Syndicat de Gestion C.E.S. Sigean :

<u>Titulaires :</u>	<u>Suppléants :</u>
Roger MIALHE	Gilles DANJARD
Agnès BARADON	Conception BAUDOIN

- S.I.V.R.N. :  

<u>Titulaires</u> :	<u>Suppléants</u> :
Roger MIAILHE	Claude GINIES
Nadine SANJUAN	Christophe CATHALA
  
- Berre et Rieu :  

<u>Titulaires</u> :	<u>Suppléants</u> :
Roger COMBES	Christophe CATHALA
Roger MIAILHE	Claude GINIES
Nadine SANJUAN	Constantino MUNOZ
  
- Centre communal d'Action Sociale :  

<u>Titulaires</u> :	<u>Extérieurs</u> :
Liliane KLOUDEEFF	André MELLET
Bernadette BRUIN	Michel DANJARD
Claude GINIES	Georgette BARROT
Agnès BARADON	Joëlle BRANT

Monsieur Le Maire informe l'assemblée que la commune sera représentée au conseil d'administration du Collège de Sigean par Agnès BARADON et Conception BAUDOIN.

### **III INDEMNITES DE FONCTION :**

- **Maire**
- **Adjoint au Maire**
- **Conseillers municipaux.**

Monsieur Le Maire propose de fixer le taux des indemnités de fonction susceptibles d'être attribuées aux élus.

- **Maire** : 38 % de l'indice de référence 1015  
(Taux maximal 55 %)  
Majoration maximale, soit 50 %, prévue par l'article L.2123.22-3<sup>e</sup> du C.G.C.T. au titre de Commune Touristique.  
Majoration maximale, soit 15 %, au titre de chef-lieu de canton.
  
- **Adjoint au Maire** : 16 % de l'indice de référence 1015  
(Taux maximal 22 %)  
Majoration maximale soit 50 %, prévue par l'article L.2123.22-3<sup>e</sup> du C.G.C.T. au titre de Commune Touristique.  
Pas de majoration au titre de chef-lieu de canton.
  
- **Conseillers municipaux** : Taux maximal 6 % de l'indice de référence 1015.

La liste des élus indemnisés comprend les élus de la majorité municipale.

D. MILHAU prend la parole et conteste la légalité des indemnités proposées.

J. MOURRUT compare ces indemnités avec celle des élus de la commune de Port-La-Nouvelle.

S. LALLEMAND précise que ces propositions font apparaître une augmentation de 30 % par rapport à la précédente municipalité.

R. COMBES fait remarquer à D. MILHAU qu'il remplit actuellement son rôle d'opposition municipale, voulu par les sigeanais, et qu'il est en attente de pouvoir constater une preuve d'intérêt de sa part pour la collectivité.

Z. VIARD s'étonne des propos tenu par le Maire.

S. LALLEMAND revient sur sa candidature à la C.C.C.M. et donne lecture de sa lettre de candidature.

R. COMBES réitère son attente en ce qui concerne l'attitude de l'opposition municipale sur les projets proposés.

Il rappelle qu'à l'issue de la campagne électorale, on constate qu'il y a opposition d'idées et de projets.

J. MOURRUT indique qu'il aurait souhaité discuter de commissions et de locaux pour l'opposition.

R. COMBES rappelle que le nouveau conseil municipal est installé depuis 17 jours, et que le travail a déjà commencé.

Le conseil approuve ensuite à l'unanimité les indemnités de fonction proposées.

J. MOURRUT, B. CAVERIVIERE, D. MILHAU, Z. VIARD, S. LALLEMAND, M. CAMICCI, M. JAMMES s'abstiennent.

#### **IV FINANCES PUBLIQUES : Compte de gestion 2007 / Receveur municipal.**

R. MIAILHE présente les comptes de gestion de l'exercice 2007, tenus par le receveur municipal, comptable de la commune.

Le conseil approuve à l'unanimité ces comptes de gestion pour l'exercice 2007.

J. MOURRUT, B. CAVERIVIERE, D. MILHAU, Z. VIARD, S. LALLEMAND, M. CAMICCI, M. JAMMES s'abstiennent.

#### **V FINANCES PUBLIQUES : Comptes administratifs 2007.**

Monsieur Le Maire ayant quitté l'assemblée car ne pouvant pas prendre part au vote, R. MIAILHE a pris la présidence pour présenter les différents comptes administratifs de l'exercice 2007.

J. MOURRUT estime que Monsieur Le Maire n'a pas à se retirer de la séance.

##### **- C.A. Budget Général / M.14 :**

S. LALLEMAND souhaite des précisions sur les articles 64 118 « Autres Indemnités », et 6288 « Frais divers » et le montant des sommes dépensées.

R. MIAILHE constate lui aussi ces montants, ainsi que l'excédent de la section de fonctionnement.

Il rappelle également que ces comptes traduisent la gestion du précédent conseil municipal.

Le conseil approuve à l'unanimité le C.A. présenté.

J. MOURRUT, B. CAVERIVIERE, D. MILHAU, Z. VIARD, S. LALLEMAND, M. CAMICCI, M. JAMMES s'abstiennent.

- **C.A. Eau et Assainissement / M.49 :**

R. MIAILHE fait remarquer les sommes conséquentes inscrites sur ce compte, qui sont dues notamment à la construction de la station d'épuration, dont la mise en service est prévue vers le mois de juin 2009.

Le conseil approuve ensuite à l'unanimité ce C.A..

J. MOURRUT, B. CAVERIVIERE, D. MILHAU, Z. VIARD, S. LALLEMAND, M. CAMICCI, M. JAMMES s'abstiennent.

- **C.A. Pompes Funèbres / M.4 :**

R. MIAILHE relève que ce compte fait apparaître des montants dérisoires ce qui laisse envisager le besoin d'une réflexion ultérieure sur l'utilité du maintien de ce service.

Le conseil approuve ensuite à l'unanimité ce C.A..

- **C.A. Crèche - Halte-garderie / M.14 :**

R. MIAILHE rappelle que ce budget est équilibré au plus juste et pour 2007, le montant de la subvention municipale s'est élevé à 123 691 €.

Le conseil approuve ensuite à l'unanimité ce C.A..

J. MOURRUT, B. CAVERIVIERE, D. MILHAU, Z. VIARD, S. LALLEMAND, M. CAMICCI, M. JAMMES s'abstiennent.

## **VI FINANCES PUBLIQUES : Affectation des résultats / Exercice 2007.**

R. MIAILHE présente aux élus les résultats de l'exercice précédent pour les différents budgets.

Il propose d'affecter les résultats comme suit :

- **Budget Général – M.14 :**

Excédent de 716 454,43 € à affecter au budget 2008.

J. MOURRUT estime que l'excédent réel est inférieur car il est fabriqué par l'annulation de dépenses d'investissement en 2007 et par de l'emprunt.

R. MIAILHE constate les propos avancés par ce conseiller.

Le conseil approuve à l'unanimité l'affectation de l'excédent 2007 du budget général sur le budget primitif 2008.

J. MOURRUT, B. CAVERIVIERE, D. MILHAU, Z. VIARD, S. LALLEMAND, M. CAMICCI, M. JAMMES s'abstiennent.

- **Budget Pompes Funèbres – M.4 :**

Le conseil approuve à l'unanimité l'affectation de 1 635,20 € sur le budget primitif 2008.

J. MOURRUT, B. CAVERIVIERE, D. MILHAU, Z. VIARD, S. LALLEMAND, M. CAMICCI, M. JAMMES s'abstiennent.

- **Budget Crèche – M.4 :**

Le conseil approuve à l'unanimité l'affectation de l'excédent 2007, soit 1,73 € sur le budget primitif 2008.

J. MOURRUT, B. CAVERIVIERE, D. MILHAU, Z. VIARD, S. LALLEMAND, M. CAMICCI, M. JAMMES s'abstiennent.

## **VII FINANCES PUBLIQUES : Débat d'orientation budgétaire 2008.**

R. COMBES invite R. MIAILHE à ouvrir le débat d'orientation budgétaire de l'exercice 2008.

R. MIAILHE, après avoir indiqué que ce budget 2008 peut être qualifié de transition, rappelle le contexte économique national et la crise sous-jacente qui ne peuvent inciter qu'à la prudence.

Il précise que l'état des finances communales lui paraît sain mais ne fait pas de SIGEAN une commune riche. Le potentiel fiscal par habitant (731 € / hab.) est inférieur à la moyenne nationale des villes comparables (826 € / hab.)

S'agissant de la dette communale, il remarque qu'elle a considérablement diminué, ce qui libère des possibilités d'emprunt.

Il informe toutefois le conseil que le cadrage du budget Eau / Assainissement devra prendre en compte 400 000 € environ de dépenses supplémentaires pour la station d'épuration (poste de refoulement et canal de rejet) et 700 000 € pour sécuriser le réseau d'eau potable.

R. MIAILHE indique que le débat de ce jour verra peut-être naître des idées ou propositions qui mériteront d'intégrer le budget primitif.

Il fixe deux grandes orientations :

- Maintien ou hausse très limitée de la fiscalité.
- Pas d'ouverture de gros chantiers, en raison de la poursuite des chantiers en cours, sauf les travaux d'assainissement et d'eau potable à réaliser.

Des travaux d'investissement seront réalisés dans de nombreux bâtiments publics : Ecoles et piscine en priorité.

L'amélioration des entrées du village et la signalétique sont des domaines qui seront privilégiés.

Pour le budget des Pompes Funèbres, une réflexion sur le maintien de ce service sera nécessaire compte tenu de l'absence d'activité de ce service.

R. MIAILHE revient sur le budget Eau et Assainissement pour confirmer la poursuite des travaux de la station d'épuration tout en restant vigilant sur le prix de l'eau.

Pour le budget de la crèche, il estime que son équilibre sera assuré par une subvention du budget général quasi équivalente.

R. MIAILHE invite ensuite l'assemblée au débat, qu'il espère franc et fructueux.

S. LALLEMAND fait remarquer une perte de base et taxe professionnelle en 2002 et demande des précisions.

R. COMBES répond qu'il s'agit d'une baisse de base de la compagnie qui exploite les éoliennes.

S. LALLEMAND met en garde les délégués à la C.C.C.M. sur la perspective de passage en T.P.U..

R. MIAILHE répond que ce problème sera abordé comme toutes les affaires nouvelles qu'ils traitent tous les jours.

J. MOURRUT aurait souhaité avoir des précisions sur des éléments financiers consultables sur internet.

R. MIAILHE rappelle le cadre réglementaire du débat, préalable au vote du budget.

J. MOURRUT revient sur un bâtiment acquis en 2008 par la commune à proximité de la mairie, et qu'il propose de revendre. Il s'étonne du discours tenu par l'adjoint délégué aux finances.

R. MIAILHE rappelle les propos réellement tenus.

J. MOURRUT demande que les travaux réalisés sur des bâtiments par les propriétaires privés soient redressés pour augmenter la base d'imposition. Il souhaite que la commission des répartiteurs se mette en place.

R. MIAILHE déplore que le contrat avec la C.G.E. n'ait prévu un reversement jusqu'en 2007 alors que la fin du contrat est en 2015.

J. MOURRUT donne certaines explications sur le montage financier de ce contrat.

Après ces différentes interventions, Monsieur Le Maire constate la tenue du débat d'orientation budgétaire 2008 et clôt le débat.

### **VIII PERSONNEL COMMUNAL : Modification du tableau de l'effectif.**

R. COMBES propose au conseil de modifier le tableau de l'effectif du personnel communal pour pouvoir procéder à des changements de grade.

Ces modifications sont les suivantes :

#### **Suppressions d'emploi :**

- Filière administrative :
  - Rédacteur → 1
- Filière technique :
  - Adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe → 2
  - Adjoint technique 1<sup>ère</sup> classe T.N.C. → 1
- Filière sanitaire et sociale :
  - A.T.S.E.M. 1<sup>ère</sup> classe → 1

- Filière sportive :
  - Educateur 2<sup>ème</sup> classe → 1
- Filière animation :
  - Animateur → 1
- Filière police municipale :
  - Gardien de police municipale → 1

**Créations d'emploi :**

- Filière administrative :
  - Rédacteur principal → 1
- Filière sanitaire et sociale :
  - A.T.S.E.M. principal → 1
- Filière technique :
  - Adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe → 2
  - Adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe T.N.C. → 1
- Filière sportive :
  - Educateur hors classe → 1
- Filière police municipale :
  - Brigadier → 1
- Filière animation :
  - Animateur principal → 1

**Renouvellement temps partiel** : Adjoint technique 1<sup>ère</sup> classe.

Z. VIARD souhaite connaître les noms des personnes concernées.

R. COMBES indique qu'il ne souhaite pas communiquer les noms des agents qui seront concernés (Problème de confidentialité).

J. MOURRUT s'étonne de ce refus.

Le conseil donne ensuite son accord à l'unanimité pour les modifications proposées avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2008.



## **AFFAIRES DIVERSES**

- ⇒ D. MILHAU souhaite connaître l'adjoint au Maire chargé du suivi des gros travaux sur la commune (Chemin de Lapalme ; Station d'Épuration).
- ⇒ R. COMBES indique qu'il s'agit de J.P. CIRES.
- ⇒ J.P. CIRES confirme qu'il assure le suivi technique de ces dossiers.
- ⇒ J. MOURRUT intervient sur le Parc Naturel Régional et notamment sur la nécessité pour cette structure d'assurer la surveillance des rivages maritimes.
- ⇒ J. MOURRUT rappelle un arrêté municipal de 1983 interdisant le passage des poids lourds dans la zone urbaine, qui n'est pas respecté par tous les véhicules concernés.  
Il demande également que la circulation des piétons ne soit pas entravée au droit des terrasses des cafés.
- ⇒ J. MOURRUT rappelle les problèmes suivants :
  - La circulation sur l'avenue de Sainte-Croix.
  - L'accès au point de ramassage scolaire du pont du Rieu pour les enfants du camping « Le Pavillon ».
- ⇒ R. COMBES précise que ces problèmes sont connus et pris en compte.

Fin à 20H30.

Le Maire  
Roger COMBES